



LE CORDON
DE SOI

Mes sages-femmes se déplacent à votre domicile

Cordon de soi: la durée de séjour en maternité se réduit de plus en plus. Afin de garantir un suivi optimal de qualité, les sages-femmes de la maternité vous proposent de se déplacer à votre domicile pour poursuivre votre suivi post-partum.

Quels soins vous sont proposés ?

- ▶ Suivi pour les bébés et les mamans (Poids, cicatrice, cordon,)
- ▶ Suivi de l'alimentation des nouveau-nés
- ▶ Soutien à l'allaitement pour les mamans qui éprouvent des difficultés avec un relais vers les consultantes en lactation

Ce suivi se prépare avant l'accouchement.

Quand consulter ? vers 34 semaines de grossesse.

Comment en bénéficier : **prendre un rdv au Mambourg**, « **consultation prénatale retour précoce** » au numéro : **071/92.13.11**. Afin de participer à une consultation d'information sur le retour précoce. Elle est assurée par une sage-femme. Ces consultations sont organisées **2 fois par mois, le jeudi entre 9h et 17h**.

Une consultation téléphonique est envisageable.

Avantages :

- Bénéficier de soins de manière plus confortable sans se déplacer.
- Les consultations sont 100% remboursées par la mutuelle.
- Relais facilité avec la consultation d'allaitement et l'ONE.